



Problemes avec huissier pour effectuer mainlevee

Par **MUMU**, le **14/10/2008** à **17:45**

UN HUISSIER M A BLOQUE MON COMPTE / C ETAIT MON SALAIRE SOIT 1700EUROS / AUJOURD HUI JE LUI PROPOSE 500EUROS POUR Q U IL FASSE LA MAINLEVEE MAIS IL REFUSE / IL DEMANDE 700EUROS / J AI 8 ENFANTS A CHARGE ET IL CROIT QUE LA SOMME ALIMENTAIRE QUI MA ETE REVERSEE PAR LA BANQUE SUFFIT / COMMENT FAIRE POUR EN TERMINER AVEC CETTE SAISIE / COMBIEN CELA VA ME COUTER SI JEDECIDE DE FAIRE APPEL AU JUGE DE L EXECUTION / MERCI DE VOTRE REPONSE

Par **SAINT_JUST**, le **14/10/2008** à **22:30**

Si votre compte bancaire n'est alimenté que par des revenus du travail, l'huissier ne peut pas le bloquer, il doit passer par une saisie sur salaire d'après la grille des retenues ce qui pour votre cas avec 8 personnes à charge et pour un salaire de 1700€ vous fait une retenue de 145,84€ par mois. Expliquer tout ça à l'huissier qui doit le savoir. rnvous pouvez aussi demander à la banque de vous laisser la part insaisissable du salaire à savoir $1700 - 145,84 = 1554.16$ € par mois.